

Gestion des entreprises extérieures : plan de prévention et protocole de sécurité

OBJECTIFS :

- Apprécier les enjeux de la sous-traitance
- Identifier les principales dispositions du décret du 20/02/1992
- Evaluer l'impact de la réglementation dans l'organisation des entreprises extérieures

Public : Toute personne appelée à rédiger un plan de prévention

Pré requis :

Durée : 7 heures

Moyens pédagogiques :

Salle de formation et moyens audiovisuels

Echanges d'expériences et mise en situation avec étude de cas

Documents remis : attestation de formation

Modalités de suivi et d'évaluation :

Méthode participative
QCM en fin de formation

Evaluation :

Grille d'évaluation à l'issue de la formation

PROGRAMME :

- **Le contexte règlementaire de la gestion des entreprises extérieures**

- **Rôles et responsabilités**

- ☞ L'entreprise utilisatrice

- ☞ L'entreprise extérieure

- **Les rôles des différents acteurs de la prévention** (CSE, médecin du travail, etc.)

- **Les étapes d'un plan de prévention :**

- ☞ Préparation et études

- ☞ Inspection commune préalable et analyse des risques liés à la coactivité

- ☞ Rédaction du plan de prévention

- ☞ Gestion des sous traitants

- **Le suivi pendant les travaux**

- ☞ Par qui ?

- ☞ L'application des mesures de prévention

- ☞ La mise à jour du plan de prévention

- **Les travaux par points chauds et le permis feu**

- **Le protocole de chargement/déchargement**

- **Questions/questions**



CDC N°MANA 006
ind1

